

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2022

**Nombre de Conseillers en  
exercice :**

Inscrits : 29  
Présents : 22  
Votants : 27

L'an deux mil vingt-deux, le 27 Septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Villeneuve-en-Retz dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de Bourgneuf en Retz sous la présidence de Monsieur FERRER Jean-Bernard, maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-Bernard FERRER, Carole LECUYER, Frédéric SUPIOT, Isabelle CALARD, Yves BLANCHARD, Sandra MATHIAS, Laurent PIRAUD, Guylaine MAHE, Ange SPANO, Patricia JOSSO, Fabrice RONCIN, Axel GAYRAUD, Martine PRAUD, Stéphane ORY, Nancy PINEAU, Alain DURRENS, Robert JOUANNO, Sylvie PILLONS-LECOQ, Michel THABARD, Luc LEGER, Damien MOUSSET, René PROU

Pouvoirs : Michèle BONNAMY donne pouvoir à Jean-Bernard FERRER, Carlos FOUCAULT donne pouvoir à Carole LECUYER, Xavier LE LAY donne pouvoir à Patricia JOSSO, Marie-Agnès PICOT-TESSIER donne pouvoir à Fabrice RONCIN, Delphine HOUAS donne pouvoir à Damien MOUSSET

Absents : Valérie PENNETIER, Hervé YDE

Secrétaire de séance : Fabrice RONCIN

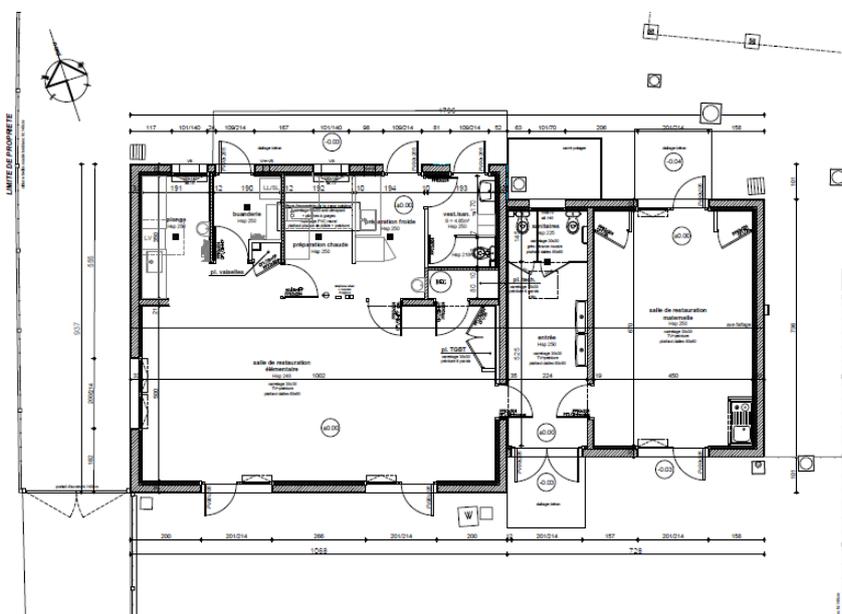
### BATIMENTS : VALIDATION DU PROJET DE RESTRUCTURATION ET D'EXTENSION DU RESTAURANT SCOLAIRE DE ST CYR-EN-RETZ

Isabelle CALARD et Yves BLANCHARD présentent le projet de restructuration et d'extension du restaurant scolaire de Saint-Cyr-en-Retz.

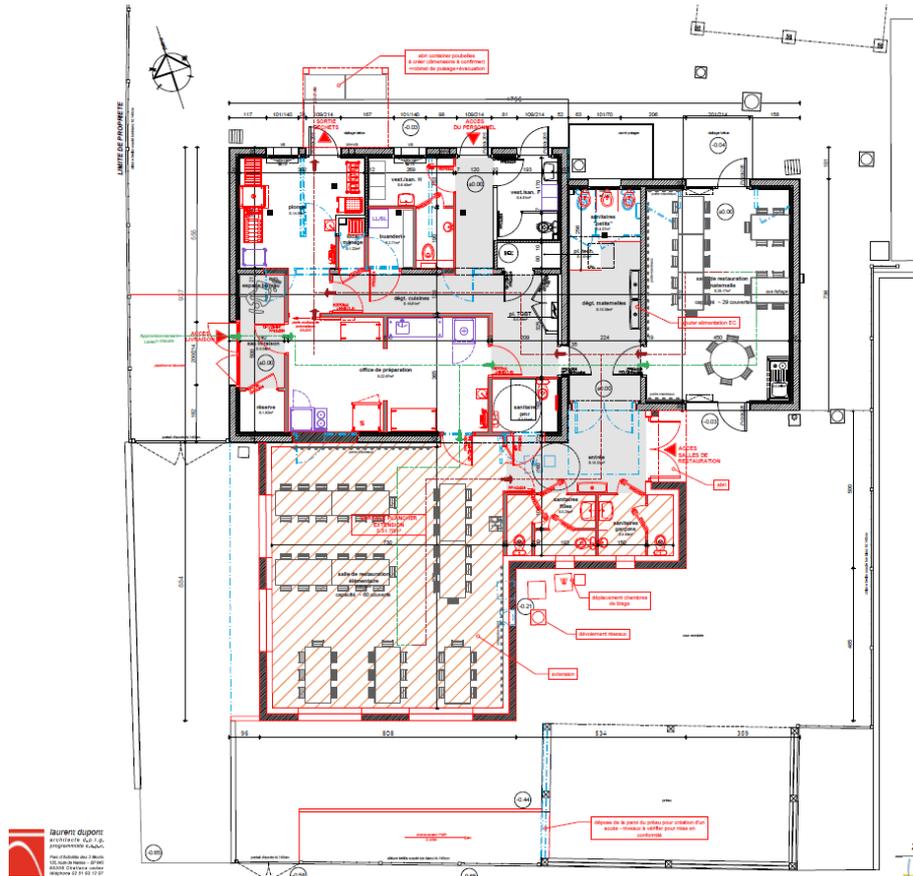
Ce projet a été construit en concertation avec les agents.

Il se substitue au précédent projet de 2019, l'équipe municipale actuelle voulant aussi agrandir les zones de restauration pour les élèves.

### ETAT EXISTANT



# PROJET



## PLAN DE FINANCEMENT

Dépenses		Recettes		
Nature	Montant (HT)	Nature	Montant (HT)	%
Travaux	267 800 €	Région	90 000 €	30,55 %
MO	26 780 €			
		Autofinancement	204 580 €	69,45 %
<b>Total (HT)</b>	<b>294 580 €</b>	<b>Total (HT)</b>	<b>294 580 €</b>	<b>100,00%</b>

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité*

- *APPROUVE le projet et le plan de financement prévisionnel ci-dessus présenté,*
- *AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches et à signer toutes pièces afférentes au présent dossier.*

Date de signature de l'acte : 04/10/2022  
Date de transmission au contrôle de légalité : 05/10/2022  
Monsieur le Maire Jean-Bernard FERRER

Fabrice RONCIN



AR-Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

044-200054229-20221004-2-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Sous-Préfet : 04-10-2022

Publication le : 04-10-2022

Page 3 sur 3

Jean-Bernard FERRER,

Maire

